



La Martelière

Publication du Comité d'Intérêt de Village "RAPHELE AVENIR"
Association Loi 1901 - 16 rue Georges Braque 13280 RAPHELE les ARLES

Ce numéro est distribué à 500 exemplaires.

Comité de rédaction de ce numéro :
Commission La Martelière du Comité d'Intérêt de Village



**Jeudi 19 Mars, soirée salle Gérard Philippe
sur l'élevage du Toro brave.**

Le mot du Président :

Février-Mars 2015

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 20 janvier dernier, nous avons présenté nos activités de l'année écoulée, devant un public participatif, en présence de Patrick CHAUVIN, diverses questions lui ont été posées (voir compte rendu en page intérieure). Pour répondre aux doutes des personnes présentes au sujet de l'extension du village à long ou moyen terme, le CIV et la commission urbanisme ont demandé à rencontrer Mr David GRZIB - Délégué à l'Urbanisme - RV prévu en mars. Nous restons en contact fréquent avec notre élu local concernant l'évolution des projets, qui sont pour l'instant en phase de recherche de financement. Mr Le Maire devrait recevoir les C.I.Q & C.I.V afin de nous renseigner sur l'avancement

du dossier du contournement autoroutier.
47 platanes ont été abattus dernièrement sur la RD 453. Le Conseil Général doit nous tenir informés de la suite réservée à ce dossier concernant le dessouchage, replantation, trottoirs etc ...
Actuellement, le chantier de prolongement du réseau d'assainissement du quartier de la gare jusqu'au chemin de la Villarde se poursuit. Il se clôturera par le revêtement de la chaussée détériorée.
La rénovation de l'éclairage public s'effectue dans la plupart des rues. De nouveaux candélabres diffusent un faisceau lumineux direct, plus concentré, plus clair, plus économique.
La réhabilitation du foyer Croizat en

24 logements va débuter au printemps, pour une durée d'environ 1 an. Nous demandons à ce que toutes les précautions soient prises afin d'occasionner le moins de nuisance possible auprès des riverains. Suite au marché de Noël nous avons pu dresser un bilan qui s'avère positif grâce à une météo favorable, une fréquentation en hausse, et des exposants satisfaits de leurs transactions. La prochaine édition sera reconduite sur les mêmes lieux en apportant quelques modifications.

Pour les retardataires ... Pensez à renouveler vos adhésions, ... elles nous encouragent dans nos actions.

A bientôt et bonne lecture.

Sommaire

| | |
|---|----------------|
| Restent quelques points : | page 2 |
| Animations du 1er semestre 2015 : | page 3 |
| Compte-rendu de notre Assemblée Générale : | page 4, 5 et 6 |
| Les Associations communiquent - plus de don du sang—: | page 7 |
| Elle court, elle court ... : | page 8 |
| Une blessure appelée Eriden : | page 9 |
| Infos - Pratiques : | page 10 |



Remake du

« Massacre à la tronçonneuse »

le présumé scénariste dément toute implication !

« c'est pas nous, c'est le CG » (1)

Pour ceux qui s'en souviennent, ce célèbre film d'horreur de T. Hooper est sorti en salles en 1974.



Ironie des dates : qui aurait imaginé que, pour célébrer le 40^{ème} anniversaire de cette sortie, nos élus aient l'idée de produire une version locale et arboricole dans notre village. Pour le financement, la morale est sauve : pas de capitaux privés, que de l'argent public.

Le décor est planté : une belle rangée de platanes ombrageant

quelques bancs publics... Qui va jouer le rôle du méchant ? Facile : le chancre coloré. Advantage, cet acteur ne coûte rien : la commune n'a pas d'argent, nous répète-t-on à l'envi.

Dans le rôle du gentil, des professionnels outillés comme il se doit pour ce type de production.

La scène en extérieur est rondement menée. Les héros font le vide, sans crier gare. Les usagers ou riverains n'ont pas eu le temps de dire « Ouf » : on passe du grand spectacle au grand vide.

Depuis cette opération éclair, le calme et l'inertie sont revenus. Pourtant, les traces de l'abattage subsistent à ce jour : la partie arasée de la souche émerge encore, pauvre dépouille signalée par un dérisoire piquet réglementaire, rouge et blanc, réfléchissant. Il ne faudrait surtout pas qu'un stupide villageois ait la mauvaise idée de mettre le pied dans les trous des souches ou de vouloir garer son

véhicule sur ce qui a été il y a peu des places de stationnement.

Principe de précaution et déni de responsabilités. Pas de projet d'aménagement annoncé ou de plantation programmée. Pas de « happy end » pour les rescapés. Les scénaristes ne sont décidément pas à la hauteur.

Fuyez ! cette version 2014 est un navet.

Curieusement, les platanes qui bordent la route de Raphèle à Pont-de-Crau sont depuis plusieurs années davantage élagués par les intempéries que par les techniciens mandatés par les instances territoriales. Il n'y a pas de petites économies...

Lors de l'assemblée générale du CIV, en l'absence du premier magistrat de la commune, M. Chauvin a été interrogé sur ces faits par nos adhérents. Comme évoqué dans le titre de cet article, il nous a

informé que ces travaux n'étaient pas de la compétence de la commune mais du conseil général.

Un de nos adhérents a alors posé une question pertinente : « Pouvez-vous nous rappeler qui est vice-président du conseil général ? ».

Pardonnez l'auteur, il n'a pas entendu la réponse...

« La Martelière » reviendra dans son prochain numéro sur les nuisances qu'entraîne ce manque d'entretien des platanes.

A. Nacry

(1) Réponse de M. le premier adjoint à une question de la salle lors de l'assemblée générale du CIV le 20 janvier 2015.



Square Trébosc.

Une amélioration du cadre de vie pour nos enfants ?

Porte-parole des enfants de Raphèle, quelques assistantes maternelles se mobilisent et ont adressé une demande à l'adjoint au Maire de notre ville, M. Chauvin, pour améliorer et réhabiliter l'aire de jeux située près de l'école Louis Pergaud.

L'état actuel de ce parc est vétuste et offre peu de choix de jeux aux enfants. De nombreux habitants de Raphèle ont signé une pétition pour soutenir cette demande.

M. Chauvin reste ouvert à notre requête en évoquant la future vente à un promoteur d'un terrain municipal situé derrière les arènes Pierre Plantevin (terrain de foot de la Cabro d'or), qui permettrait de financer un projet ambitieux : la réalisation d'une aire pour la jeune population de Raphèle, parc à skates boards, minifoot... et éventuellement accéder aussi à notre demande d'aménagement



ment de jeux pour les plus jeunes enfants.

Tout cela verrait le jour sur le terrain vague actuel qui se trouve entre les arènes Pierre Plantevin, le terrain de tennis, l'école maternelle Daudet et l'école primaire Louis Pergaud. Malgré quelques petites réparations réalisées depuis notre requête sur les structures de jeux du parc actuel, nous craignons que ce projet reste longtemps en l'état.

Dans le but d'étayer notre demande, nos petits citoyens pourront s'exprimer en formulant dans le cadre d'un travail scolaire leurs idées concernant la réalisation de leur future aire de jeux.

Nous informerons le C.I.V sur les réponses des différentes démarches effectuées et nous les remercions pour leur écoute et leur implication ...

Affaire à suivre !

Fabienne Ruiz, Nathalie Galassi, Sylvie Maurin.

Un Constat ...

D'une part, depuis le 2 septembre 2014, jour de rentrée scolaire, les élèves des classes maternelles et primaires ont classe le mercredi matin . Nous constatons que , en toute logique, les enfants ne se rendent plus au centre aéré (établi dans les locaux de l'ancienne école maternelle Louis Pergaud) à ce moment-là.

Jusqu'à maintenant, les petits y étaient accueillis dès le matin, jusqu'au soir, pose déjeuner comprise. Or, désormais, tout a fermé: plus d'accueil à midi, plus d'accueil l'après-midi. Les portes des locaux sont closes le mercredi. (Il reste ouvert durant les vacances scolaires).

D'autre part, les couples ayant des enfants en bas âge nouvellement installés à Raphèle dans les lotissements récemment construits, sont nombreux à solliciter les services de "nourrices agréées" à temps plein. Ces dernières n'acceptent donc plus les petits contrats concernant l'accueil des enfants scolarisés ayant besoin d'être gardés le mercredi après-midi, faute de centre aéré, ...ou plus ponctuellement.

Il apparaît donc nécessaire de se pencher sur ce problème majeur dans la vie des villageois!



RAPHELE les ARLES
Judi 19 Mars 2015
 à 18h30 Salle Gérard Philippe



Hommes et Secrets du Campo

Soirée où vous pourrez tout savoir sur l'élevage du toro brave.

avec
Jean-Luc Courriol « BILLY »
Mayoral
Frédéric LAUTIER
Éleveur de Toros
Jacques LANFRANCHI
Aficionado



Organisateurs : Club Taurin et C.I.V. de RAPHELE

RAPHELE

DIMANCHE

12 AVRIL

Marché aux Fleurs

Concours de Vélos Fleuris enfants.
 Concours de Compositions Florales des Enfants

Participation des associations Raphéloises :
 Club des Jardiniers de Raphèle et le
 C P I E (Centre Permanent d'Initiatives pour
 l'Environnement Rhône-Pays d'Arles)



ACCOMPAGNEMENT- SOLIDARITE LECORBILLARD

L'Association à tenu son Assemblée Générale le 23 janvier dans la salle polyvalente de MOULES.

Après les remerciements d'usages, le président à présenté le rapport moral et le trésorier le compte rendu financier légèrement positif du fait que nous avons traité un nombre moins important de décès par rapport aux statistiques.

Ces deux rapports ont été votés et approuvés à l'unanimité. Cette année, 86 familles ont été représentées. Une grande satisfaction pour le bureau et le C.A.

Ceci démontre une prise de conscience des adhérents qui comprennent que lorsque une famille est touchée, il lui est difficile voir impossible de faire jouer la concurrence, tant par désappointement, par le manque de connaissance ou tout simplement par respect pour le défunt.

Pour ces raisons, les adhérents de plus en plus nombreux approuvent et confortent nos convictions de solidarité.

Si vous les partagez venez nous rejoindre.

Le Président.



CLUB TAURIN PAUL RICARD DE RAPHELE LES ARLES Programme 2015



| Dates | Animation |
|---------------------|--|
| Dim 22 Mars – 15 H | Course du Trident d'Or |
| Dim 5 Avril | Tienta (Journée Espagnole) |
| Sam 18 Avril – 15H | Course Avenir |
| Sam 25 Avril-15H | Course d'Emboulés - Ecole taurine |
| Dim 3 Mai | Vide-Grenier 6H → 18H |
| Ven 22 Mai – 15H30 | Course de Taureaux Jeunes |
| Judi 28 Mai | Journée des Ecoles - Course d'Emboulés |
| Sam 30 Mai – 21H | Toro-Piscine |
| Dim 7 Juin | Ferrade en Pays |
| Sam 13 Juin – 21H | Toro-Piscine |
| Sam 20 Juin – 16H30 | Course à l'Avenir - Trophée Bernard Lautier |
| Dim 21 Juin – 16H30 | Course à l'Avenir - Trophée Pierre Plantevin |



Club Lecture du C.I.V. de Raphèle. Le Plaisir de Lire.

Plaisir, apprécié par beaucoup ... Mais qu'en est-il de la joie de partager ses lectures ?

Depuis 25 ans, un club Lecture fonctionne sur Raphèle ; à l'origine au Centre Jean Vilar, puis avec le CIV, dans la salle des Sociétés, à la Mairie.

Ce groupe, actuellement, ne comporte que 6 membres. Parmi les lecteurs de la Martelière, n'y aurait-il pas des amateurs de LIVRES, qui pourraient nous rejoindre ?

Nos réunions ont lieu un vendredi après-midi par mois, de 14h30 à 16h30.

Nous lisons tout d'abord chacun(e) un petit texte (prose ou

vers) pour le plaisir de la musique des mots, pour le partage et la découverte. Puis chacun(e) parle des livres lus pendant le mois. Si ces volumes nous appartiennent, nous faisons des échanges, et si ils appartiennent à une bibliothèque, nous pouvons les recommander. Nous échangeons en toute amitié et écoute, rien de très intellectuel.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre.

Le secrétariat de la Mairie est toujours au courant de la prochaine date prévue.

A bientôt.

Claude, Estelle, Jacqueline, Michèle, Marie Edith, Marie Thérèse.

Le CIV a animé et organisé de nombreuses réunions au cours de l'année 2014. Il a été à l'origine d'actions qui ont contribué à l'évolution de l'environnement de vie des Raphélois.

Une réunion de bureau est programmée le premier mardi de chaque mois, sauf en août, et trois conseils d'administration sont répartis sur l'année.

De nombreuses séances de travail ont permis aux commissions « urbanisme », « animations » et « Martelière » de réaliser les projets inscrits au calendrier 2014.

22 janvier : assemblée générale 2013, suivie de la remise des prix du concours d'illumination des fêtes de fin d'année 2013.

5 février : premier conseil d'administration.

- Approbation de l'AG du 22 janvier 2014.

- Élection du nouveau bureau

- Renouvellement des commissions «urbanisme», «animations» et «Martelière»

- Projets 2014 à suivre :

Réfection de la traversée du village, trottoirs et chaussée de la rue des santons jusqu'à la route de Fontvieille.

Passage des convois exceptionnels trop fréquents et en conflit avec les horaires des transports scolaires

Entretien des terrains autour des arènes, actuellement en friche et étude du réaménagement de cet espace.

Entretien des espaces communaux et fossés, remplacement des arbres abattus,

Demande des commerçants de l'installation d'un point wifi et d'une labellisation « village étape ».

Animations :

- Préparation du marché aux fleurs du 27 avril

- Le marché de Noël est fixé les 21, 22 & 23 novembre. Le Président attire l'attention de l'assemblée sur les problèmes de responsabilité juridique et pénale liés aux risques induits par l'installation d'un chapiteau pour abriter le marché de Noël.

Une délocalisation vers le gymnase est envisagée.

19 février : rendez-vous avec les responsables de la fondation du Patrimoine à l'église St Genest pour fixer les priorités : réfection de la toiture et étanchéité du bâtiment. On regrette l'absence de M. Sabeg, directeur du Patrimoine de la ville d'Arles.

19 février : soirée de remerciement des bénévoles du marché du Noël, à qui nous devons la réussite de la manifestation.

20 février : urbanisme.

Réunion préparatoire au sujet du projet de lotissement voie de Belombre. Présentation de deux plans. L'intervention de deux lotisseurs distincts engendre une complexification du dossier, en sachant que chacun d'eux espère tirer le profit maximum d'un minimum d'espace.

Ainsi on voit se profiler la construction de 63 logements, dont la moitié sur une surface inférieure à 250m².

Ce n'est pas le type d'aménagement que souhaitent les habitants du village.

21 février : sollicitation d'intervention du CIV par des riverains du mas Foucray qui nous alertent sur une proposition de vente à un établissement pénitentiaire.

Un rendez-vous est fixé avec M. le Maire le 4 mars.

28 février : réunion au service urbanisme pour évoquer le projet de lotissement voie communale de Belombre.

L'étude du dossier met en évidence de nombreuses anomalies et incohérences :

Plans à échelles différentes, et incomplets.

Seul un trottoir sur deux pouvait être réalisé dans cette configuration,

Impossibilité de se croiser à deux voitures, largeur de passage hypothétique des bennes,

Annexion du passage rue Bonnard, appartenant à l'Opac,

Bassin de rétention est non-conforme, mal placé,

Passage des fossés d'arrosage non détaillé,

Aucune étude sérieuse des risques de débordement en cas de forte pluie.

Le dossier en l'état est rejeté par la ville d'Arles.

4 mars :

Rendez-vous avec M. le Maire avec les riverains du mas Foucray. L'acheteur potentiel est le service pénitentiaire pour réinsertion de délinquants majeurs.

À noter l'existence d'un centre de ce type à proximité.

M. le Maire nous informe que, le terrain étant classé en zone agricole, un tel projet ne peut voir le jour.

14 mars : visite du site « Foyer Croizat »

Projet de réaménagement par « Vaucluse logements » d'un ensemble de 42 studios transformés en dix-neuf T3, quatre T1 et un logement à l'étage (ancien logement de fonction).

Constats : site abandonné, pillé, squatté, dangereux en l'état.

Selon les plans, les places de stationnement en nombre insuffisant. On peut en ajouter dans l'impasse jouxtant la rue de la Farandole et dans le passage proche de la rue Fernand Léger.

A noter que la salle prêtée aux associations et le local attribué au club de football restent propriété de la commune.

25 mars : réunion des commissions «marché aux fleurs» et «marché de Noël».

Établissement du programme. Listing des courriers à rédiger et expédier.

Le changement de site du marché de Noël est arrêté.

1^{er} avril : réunion de bureau

Point sur les élections municipales dans la

perspective d'une prise de contact avec le nouvel élu au quartier.

Point d'étape sur la préparation du marché aux fleurs.

Préparation des manifestations autour des 20 ans du CIV au dernier trimestre de l'année civile.

9 avril : rencontre avec M. Chauvin, nouvel adjoint délégué au quartier.

Points évoqués :

État des lieux du village, beaucoup de travail reste à faire

Urbanisme : point sur le dossier du foyer Croizat, lotissements en cours ou à venir,

Risques d'inondation

La sécurité au quotidien,

Les projets spécifiques au village

La réalité ou non de la création d'un conseil de village (en référence à un article paru dans la Provence),

La permanence de l'adjoint à Raphèle (jour et horaires).

27 avril : marché aux fleurs.

Une belle journée avec une météo favorable. Ambiance sympathique et conviviale. Quatorze exposants satisfaits.

Concours de vélos fleuris et compositions florales ont connu un grand succès.

Une fréquentation satisfaisante, malgré la concurrence de la feria de St Martin-de-Crau.

29 avril : entretien avec M. Chauvin, l'adjoint délégué.

Points évoqués :

Signalétique au niveau du rond-point Georges Roubaud,

La pose de la croix de l'église,

Nettoyage de la place des Micocouliers

Traçage de la sortie du parking de la place vers la RD 453

Demande de rendez-vous auprès de l'élu à l'urbanisme pour obtenir des informations précises sur les Projets en cours.

Demande de pérennisation d'une entrevue mensuelle et avant la parution de chaque « Martelière ».

Demande d'une réunion avec les présidents d'association.

Travaux exécutés en avril-mai :

Goudronnage du chemin de la déchetterie,

Remplacement du pylône du rond-point (cassé depuis deux ans...),

Réfection de la clôture du stade Daudet,

Pose de la croix de l'église,

Chantier d'assainissement du quartier de la gare.

A noter que la traversée de Raphèle est terminée depuis le mois de Mars.

23 mai : soirée associative pour saluer M. Daniel Richard qui quitte ses fonctions d'adjoint délégué après avoir exercé deux mandats.

Suite page 5 >

4 juin : réunion de bureau
 - point sur le marché de Noël,
 - confirmation de la date du 18 octobre pour l'organisation de la manifestation des 20 ans du CIV (expo + concert) à laquelle on ajoutera une soirée contes et chants de Noël le 20 décembre.

5 juin : Réunion autour de l'état du square Lanfranchi et de son indispensable aménagement.

- Terrain de 1400 m² laissé à l'état de friche, où viennent s'amonceler gravats et détritiques divers. Sur sa périphérie, présence de murs non-enduits, disgracieux pour l'environnement.

- Pas d'éclairage public dans cette zone.
 - Le service municipal concerné étudie un projet avec une végétation sèche, qui sera présenté le premier juillet.

- Le CIV regrette que cet aménagement n'ait pas été intégré au projet de lotissement, avec une mise en état à la charge du lotisseur et non du contribuable.

Réunion des présidents d'association en présence de M. Chauvin, l'adjoint délégué. Il évoque ses ambitions associatives pour le village. Un tour de table permet à chacun de présenter son association et son programme d'activités.

18 juin : le CIV participe au séminaire du conseil des sages sur le thème « bilan culturel et économique de Marseille Provence 2013 ».

19 juin : réunion avec M. Grzyb, conseiller municipal délégué à l'urbanisme.

Nombre de permis de construire validés en 2013 : 200 sur la commune, dont 90 à Raphèle.

Foyer Croizat : achat en cours de négociation avec Vaucluse logements.

A la question de la taille des parcelles, M. Grzyb confirme que cela correspond à l'actuel budget maximal des acheteurs potentiels. Futures constructions au cours de la mandature à venir : compléter les lotissements existants ou en voie d'achèvement, développement éventuel du projet de lotissement voie communale de belombre, avant une période d'arrêt.

Même si l'architecture et l'agencement des constructions actuelles heurtent les habitants de Raphèle, ces édifices respectent le cadre légal.

Nous manifestons néanmoins notre opposition à ces projets qui dénaturent le village, et surtout aux clôtures en parpaings qui s'élèvent à des hauteurs supérieures à celles prévues par le cahier des charges et donc défigurent l'entrée du village.

A titre d'exemple, les petits ensembles tels celui édifié près de la draille marseillaise à Pont-de-Crau s'intégreraient beaucoup plus harmonieusement dans un village comme le nôtre.

20 juin : inauguration de la croix de l'église. Réalisation financée par les associations raphéloises pour un coût de fabrication de

1860€, pose financée par la commune.

Élus présents : M. Mourisard, adjoint délégué au patrimoine, M. Vial.

Manifestation sympathique, suivie d'un concert d'orgue par M. Fabrice Corsant, titulaire.

Un apéritif clôture la journée.

Merci à l'association St Genest, qui a épaulé le CIV dans son action. Cela nous a donné l'occasion de reparler de la fondation du patrimoine qui a collecté des fonds destinés à la réhabilitation de l'église.

24 juin : visite des environnements de l'église avec M. Chauvin, adjoint délégué, pour étude du réseau pluvial et aménagement de l'espace libéré.

Foyer Croizat : visite et étude de l'extension du nombre de places de stationnement.

26 juin : conseil d'administration

Compte-rendu des activités du premier semestre.

Préparation des 20 ans du CIV.

Point sur les actions en cours.

Point sur le marché de Noël au gymnase

Questions diverses.

1^{er} juillet : présentation du premier projet d'aménagement du square Lanfranchi.

Un chemin central, des bancs, des pelouses, mais pas d'éclairage ni arrosage prévus.

Ni le coût, ni la date de début des travaux ne sont mentionnés.

9 juillet : réunion préparatoire des 20 ans du CIV

La date est définitivement fixée au 18 octobre :

Exposition sous forme de rétrospective des actions du CIV

Exposition de travaux d'artisanat des ateliers du CIV

Concert jazz manouche

Repas en commun

17 juillet : réunion avec M. Sabeg, directeur du Patrimoine.

Il nous rappelle, qu'en accord avec le père Roubaud, le souhait a été émis d'engager la restauration du bâtiment, d'une part, en tant que lieu de culte, et, d'autre part, en tant que lieu de vie pour les Raphélois, afin d'y organiser concerts et conférences.

Il nous propose d'étaler les travaux en trois tranches :

Toiture et clocher (échafaudage),

Façade et enduits extérieurs,

Travaux intérieurs.

Pour mémoire, le premier devis a été fixé à 17 000€, le deuxième, en 2011, plus précis, a été réévalué à 330 000€. Nous espérons que les sommes récoltées par la vente du presbytère seront investies en urgence dans la réalisation de ces travaux, avant que le prochain devis n'ait triplé pour cause de dégradations encore plus importantes.

3 octobre : dénomination des rues

Proposition de deux noms de chemins :

L'accès à la déchetterie devient « chemin du Cisampo »,

La voie entre les arènes et l'école maternelle se dénommera « passage du Sarraïe ». Proposition d'actualisation de l'appellation usuelle « chemin des morts » en « chemin belle plaine » ou « chemin des violettes ». Un riverain propose une autre dénomination, du nom d'un voisin, Henri Molles.

À noter que ce même riverain dissuade les autres habitants du village d'utiliser cette voie communale en garant systématiquement ses véhicules au beau milieu du passage. Cette servitude était pourtant connue de l'acquéreur.

7 octobre : dernière mise au point technique au gymnase en prévision du marché de Noël. Évocation des projets de décoration.

Ce même jour, le bureau a pris la décision de ne plus organiser la bourse aux jouets et de la proposer à l'amicale des écoles. Celle-ci prendra le relais le 9 novembre 2014.

18 octobre : exposition rétrospective des 20 ans du CIV toute la journée du samedi.

Les ateliers du CIV présentent leurs réalisations.

L'association « Jazz manouche & Swing » propose deux concerts, un en fin d'après-midi et un en début de soirée. Les musiciens ont été applaudis par un public venu nombreux.

Un apéritif et un repas de 66 participants clôture cette journée.

23 octobre : M. le Maire a souhaité rencontrer le CIV.

M. le Maire confirme qu'il n'y a pas lieu de créer un conseil de village, dans la mesure où il n'y a pas d'obligation légale, et qu'il reconnaît la qualité de l'activité du CIV.

Les différents sujets de préoccupation des Raphélois ont été évoqués.

- Entretien de la voirie : M. le Maire évoque la difficulté de gérer un territoire si étendu, avec des finances limitées et un personnel en effectif constant.

- La progression du nombre des infractions n'est pas alarmante au regard des moyennes régionales

- La gendarmerie effectue des rondes régulières dans le hameau

- La déclaration d'utilité publique du contournement autoroutier est, semble-t-il, reportée à 2020.

28 octobre : conseil d'administration

Ordre du jour :

Compte-rendu d'activités du 2^{ème} semestre

Compte-rendu de la journée des 20 ans

Préparation du marché de Noël

Point sur les dossiers en cours, notamment sur l'état déplorable des fossés, en particulier route de Fontvieille et chemin de la déchetterie (« chemin du Cisampo »).

Attente d'informations sur les divers lotissements, le projet Foyer Croizat et sur les travaux du square Lanfranchi.

Questions diverses.

Suite page 6 >

21/23 novembre : marché de Noël

Les bénévoles sont au travail depuis le mercredi 19 novembre.

Vendredi : l'inauguration en présence du Maire, de l'adjoint au village et de nombreux élus, a connu un succès de prestige avec une formule en extérieur, rendue possible grâce à une météo exceptionnellement clémente.

La fréquentation a été quasiment identique aux années précédentes, avec semble-t-il une amélioration sensible l'après-midi.

Les animations enfants ont connu un vif succès.

La faible fréquentation à la soirée repas en musique du samedi soir mérite qu'on réfléchisse à la pérennité de cette formule.

80% des exposants se sont déclarés satisfaits de leurs transactions.

Le fléchage en direction de la salle devra être repensé l'année prochaine.

L'organisation s'est révélée moins contraignante que les années précédentes. L'abandon d'une manifestation sous chapiteau diminue très significativement la succession ou l'accumulation d'aléas.

Dans ces conditions nous pouvons envisager une édition 2015 quasiment à l'identique.

28 novembre : réunion conseil des sages/CIQ/CIV

Thème : le livre blanc 2 avec les problèmes des villages.

Cette réunion a été l'occasion de rappeler tous les sujets de préoccupation qui sont listés dans les comptes-rendus évoqués ci-dessus.

4 décembre : réunion préparatoire à une fête des bergers.

La fête des bergers est une tradition à Raphèle. Créée en 1949, elle a eu lieu jusqu'en 2008.

Raphèle était un des villages de plaine de Crau où l'on recensait le plus grand nombre de troupeaux de moutons.

St Genest, Raphèle-en-Provence et le CIV relancent cette tradition à date du 4 janvier 2015.

20 décembre : concert de Noël.

Le CIV a offert pour ses 20 ans un concert aux habitants de Raphèle. Le groupe Souna Maï a été retenu. Leur prestation au sein de l'église a connu un formidable succès.

Nous remercions encore le père Sanchez de nous avoir permis d'organiser cette soirée en prélude à Noël.

Une centaine de personnes se sont retrouvées après le concert à la salle Gérard Philippe.

Il nous a été demandé de reconduire cette animation pour Noël prochain.

Journal « La Martelière »

Parution en 2014 de 5 numéros de notre journal « La Martelière », sortis chacun en 500 exemplaires, avec ses deux pages de couver-

ture photocopiées en couleur, grâce aux nouvelles possibilités de reproduction que nous offre la maison de la vie associative d'Arles.

Il est composé de 8 à 12 pages consacrées : Au suivi des problèmes et travaux sur Raphèle, suite aux rencontres avec l'adjoint délégué au village,

Aux animations proposées par le CIV,

Aux activités des autres associations du village,

Aux informations générales pouvant intéresser les Raphélois.

Les parutions en 2014 :

n°87 en février contenant le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2013, un article sur la Fête des Bergers à Raphèle et le CR d'une réunion sur les convois exceptionnels.

n°88 en avril suite aux élections municipales, c'est Patrick CHAUVIN qui a la charge d'adjoint de quartier à Raphèle ; 1 à 3 pages par numéro sont offertes aux associations du village pour passer leur info d'animations .

n°89 en juin où les points à suivre sur l'urbanisme sont présentés à Patrick CHAUVIN en réunion, le programme de la fête votive et un reportage photos sur la repose de la croix de l'église.

n°90 en septembre, le CIV aura 20 ans et les fêtera par une expo-photos sur ces 20 années d'activités suivi par un concert de Jazz.

et le n°91 un peu relooké, avec quelques articles sur des points de désaccord qui restent avec la municipalité ; tous les adhérents ont reçu ce numéro de la Martelière tout en couleur.

Les publications se poursuivront au même rythme en 2015.

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2014

L'exercice se termine sur un résultat positif de 1732€,05.

Le montant de la cotisation pour l'année 2015 reste fixé à 7€.

Intervention du vérificateur des comptes, M. Gineste qui donne quitus au trésorier, et qui est réélu pour l'exercice 2015.

Le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Prévisions 2015

Le CIV continuera d'œuvrer dans les domaines de l'animation du village, du suivi des problèmes d'urbanisme et de vie quotidienne. Le CIV restera vigilant sur le cahier des charges des futurs lotissements envisagés sur le village et sur le suivi des projets en cours.

Un contact régulier avec l'élu est indispensable.

Animations prévues :

12 avril 2015 : marché aux fleurs .

Participation à la fête votive.

Participation à la fête des associations.

Novembre 2015 : marché de Noël.

Décembre 2015 : concert de Noël.

JOURNAL "LA MARTELIERE"

Les publications se poursuivront.

Les pages de couverture profiteront de la couleur.

Le Journal est réalisé 4 à 5 fois par an, en 500 exemplaires , dans les boîtes aux lettres pour les adhérents.

Nous sommes toujours en attente d'articles qui intéresseraient nos lecteurs.

CONSTITUTION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

Modifications par rapport à l'actuel Conseil d'Administration :

Le 1/3 sortant restant, conformément à nos statuts, est constitué de :

Valérie ANDREIS, Jacqueline BUDNIK, Marie-Thérèse CALLIER, Manette LAGRANGE, Jacqueline LAPEYRE, Michèle QUAIX, et Isabelle TREBOSC.

Toutes ces personnes se représentent, sauf Mme LAGRANGE Manette.

A ce jour, 1 nouvelle candidature a été enregistrée : Monsieur BENKEMOUN Bernard.

La nouvelle liste des membres du Conseil d'Administration est soumise au vote de l'Assemblée.

Elle est acceptée à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration du 4 février dernier a élu le Bureau suivant :

Président : QUAIX Gérard

Vice-Présidente : SABON Marie-Louise

Secrétaire : LAPEYRE Jacqueline

Secrétaire-Adjoint : NACRY Alain

Trésorier : FERNANDEZ Edouard

Trésorière-Adjointe : MOSCHINI Christine

Conseiller Atelier : BUDNIK Jacqueline

Conseiller Com. : PETIT Bernard

Conseiller Informatique : SPERANZA Roger

Le Conseil d'Administration est constitué par Mmes ADREIS Valérie, ARTAUD Annie, BERNABEU Marie-Josée, BRANGER Estelle, CALLIER Marie-Thérèse, DUFFAUD Nicole, LAURES Annie, LILLAMAND-RICHARD Denise, QUAIX Michelle, TREBOSC Isabelle et de

Mms BENKEMOUN Bernard, BERNABEU Henri, BOMPART Paul, DELIA Alain, DUFFAUD Jean-Claude, FORNES Jean, NICOLAS Jonathan, RICHARD Daniel et SZMITKO Jacques.

Président d'honneur : André DRAGO (+) et Michel LACROUX.

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE RAPHELE –MOULES



**ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE** du 28/01/2015.

Les élus MM SCHIAVETTI, Maire d'Arles, CHAUVIN, 1^{er} adjoint, délégué à Raphèle et Mme FRANCOIS, adjointe déléguée à Moulès sont absents-

excusés .

Mr SANTOS François, Vice-Président des ADSB de l'UD_13 ;
Mr DELON Michel, responsable de secteur.

Les Associations de Raphèle-Moulès :

le CIV (MM QUAIX et PETIT B.),

les Arlésiennes (Bl. JOURCIN),

Accompagnement Solidarité (MM BOMPART et SGHERI).

Les Associations de Don du Sang secteur d'Arles :

Fontvieille (MM FRAYSSE G. et MEUNIER A.)

Saint Martin de Crau (M ANDRIEUX)

Tarascon (MM DELON M. et LE MARREC) .

COMPTE RENDU d'ACTIVITE

Bilan des collectes de sang.

Si l'on remonte à l'année 2010 il y a eu 4 collectes pour 99 présents et 87 poches avec 25 donneurs par collecte.
2011 : 5 collectes 133 présents, 117 poches et 27 dons, soit 34% de plus par rapport à 2010.

Changement important en 2012 :

L'EFS met en place les Maisons du Don pour :

- rentabiliser les collectes,
- centraliser les dons sur les villes,
- supprimer les collectes mobiles, non rentables, inférieures à 40 dons.

A Raphèle-Moulès, en 2012 plus que 2 collectes avec 76 présents pour 64 poches, soit - 50%.

EFS a perdu 847 dons sur le secteur !

J'ai demandé au médecin responsable de secteur, d'augmenter le nombre des collectes, et j'ai obtenu : 3 collectes en 2013 = 104 présents, 84 poches et 34 dons .
Pour 2014 : 3 collectes : 84 présents, 71 poches et 28 donneurs par collecte.

A la suite de ces résultats, l'EFS a décidé en 2015, de supprimer les collectes inférieures à 40 dons.

Sur le secteur, 3 villages sont concernés : MAUSSANE, FONTVIEILLE et RAPHELE-MOULES.



Nous avons mis à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire, suite à la décision de l'EFS de supprimer les collectes, et de la démission de 3 membres du Bureau de l'association Raphèle-Moulès :

Président, Trésorier et Secrétaire, prise de décision individuelle pour l'avenir de l'association.

Le Président demande à l'auditoire, si il y a des volontaires pour remplacer les membres démissionnaires.

Personne ne se présente.

Ensuite, on a procédé à l'appel des 11 membres du Conseil d'Administration présents, pour prise de décision individuelle :

Les 11 membres du CA présents démissionnent, le 12ieme, Mr MURAT est absent.

COMPTE de l'Association.

Donnés par le Trésorier Mr COLLIN André, vérifiés par Mr PARISET, commissaire aux comptes :

Au 28 janvier 2015 : 1197,€ 96.

La parole est donnée à MM DELON M. et SANTOS F.

La dissolution doit être votée par les deux tiers au moins des membres présents.

Les collectes de sang étant supprimée en 2015, le Conseil d'Administration avait l'intention de démissionner, mais le quorum n'étant pas atteint, l'association (ADSB) est mise en sommeil pour cette année 2015.

Nous recommandons aux donneurs de donner leur sang à Arles.

Jacques MARTIN.

MAGALI, UNE VRAIE CHAMPIONNE

Après la Libération, au moment où, enfin, la Femme peut exister par elle-même, Magali, jeune collègienne de Bourgoin-Jallieu (38) ose courir vite : elle expédie le 60 mètres en 7,9 secondes. Le club local la repère. Elle intègre alors le C.B.J.Athlé de Bourgoin.

A 12 ans, elle n'est qu'une enfant. Néanmoins, elle participe à ses premiers championnats départementaux. Elle court le 200 mètres, le 100 mètres et saute en longueur ! Les victoires s'enchaînent : Magali termine à la première place sur chaque épreuve.

En 53, Magali a dix-sept ans. Ce n'est plus un bébé. Elle persévère, se fixe de nouveaux défis et s'entraîne plus ardemment. Le grand club de l'athlétisme grenoblois l'encourage : elle est appelée à participer à ses premiers championnats de France pour le 400 mètres et le saut. Magali continue à grimper sur les premières marches des podiums. Cela dure plusieurs années.

A ce moment-là, le sport n'est pas ce qu'il est aujourd'hui. Les sportifs sont amateurs. L'argent ne brille pas. Le club ne paye pas les déplacements. Alors, pendant les vacances, Magali travaille sur les marchés poussée, encore et toujours, par l'ambition d'être devant. Moteur de vie. Magali a la chance d'avoir un potentiel naturel qu'elle entretient tous les jours. Elle se sent bien et n'a pas le sentiment de faire beaucoup d'efforts. Dans son club, elle est la seule femme. Bien que solitaire par force et non par choix vu l'absence de filles à ses côtés, elle est sereine, chouchoutée par les hommes qui l'entourent. Ce sont ses copains. Les entraînements, les compétitions lui donnent une forte sensation d'exister. Elle apprend le goût de l'effort et à ne jamais baisser les bras. A toujours faire le mieux et à ne pas se satisfaire du bien.

Au passage, sachez que Magali fait aussi partie de l'équipe nationale de volley-ball, et qu'elle étudie à la fac. Je crois pouvoir écrire que, à mon avis, cette jeune femme-là ne s'ennuie pas ! Pour l'époque, Magali est une jeune femme indépendante et libre. Elle éprouve le sentiment de ne pas avoir de droit à l'erreur, sensation renforcée par sa position d'enfant unique sur lequel pèse lourdement le regard du père exigeant.



On est à la fin des années 50. Les championnats d'Europe d'athlétisme concernant les femmes n'existent pas encore. Magali sillonne le Vieux Continent. Court en Finlande, au Danemark, en Belgique et termine toujours première. Elle court le 400, en 54,4 secondes. Personne ne la bat jusqu'au jour où, une concurrente âgée de 7 ans de moins qu'elle, expédie le 400 mètres en 54,2 secondes. Il s'agit de Colette Besson. Magali ne ménage pas sa peine mais ne parvient pas à passer le cap de la deuxième marche. Pendant trois ou quatre ans, elle occupe la seconde place. Le relais 4 fois 400 n'existe pas encore. L'équipe de France non plus ! Dommage ! Notre jeune athlète y aurait eu ses chances.

En parallèle, Magali réussit l'examen du CREPS, devient professeur d'éducation physique à Bourgoin-Jallieu et se marie en 1962 ce qui met fin à sa carrière d'athlète.

Et maintenant, en 2015 ? Maintenant que les années ont passé, Magali reste dynamique, disciplinée et épanouie grâce à « son » hygiène de vie qui lui donne l'équilibre dont elle a besoin. Un rythme cardiaque lent (50 pulsations/minute) et l'absence de tendinite lui permettent de courir encore et toujours. Aujourd'hui en solo, avec un petit regret

au fond du cœur, celui d'avoir écourté sa carrière, qui a tout de même duré dix ans, pour cause d'un mariage (qui aurait pu attendre un peu !) et de ne pas être allée au bout du bout des quatre ou cinq années durant lesquelles elle pouvait encore participer à des compétitions de haut niveau même si elle a continué à concourir, après son installation au village en 1990, sur plusieurs triathlons et semi-marathons (2° aux championnats de France). Ainsi va la vie. Elle a trois grands enfants. Tous sportifs. L'un d'eux a été champion de France de javelot en 1981.

Pour la petite histoire, sachez qu'à Marseille, à la fin des années 90, Magali inscrite aux 10 km de Borelli, remporte une très belle victoire : elle franchit la ligne d'arrivée 1,19 minute devant...Colette Besson !

Ah, j'oubliais... Cette raphéloise de cœur a un nom. C'est Madame Magali GUIEU. Et moi je dis, « BRAVO » à cette Dame que le village peut s'enorgueillir de compter parmi ses habitants.

Isabelle T.

Gazoduc ERIDAN.

Protection de la nappe phréatique

L'écosystème a été révolutionné depuis le XVe siècle grâce au génie d'Adam de Craponne de pouvoir irriguer les terrains en eau brute depuis la Durance.

L'irrigation gravitaire apporte environ 70% de ressource à la nappe phréatique dans le contexte naturel.

Les pompages dans la nappe phréatique permettent d'alimenter en eau potable les habitants des villes d'Arles, d'Aureille, de Saint Martin de Crau, de Fos sur Mer, d'Istres, de Miramas et de Martigues, ce qui correspond à plus de 400 000 habitants.

Le fait de détruire le poudingue va dériver une partie de ces eaux vers des exutoires.

Les risques de pollution sont importants.

Les propriétés agricoles traversées par le gazoduc sont dans la majorité des prairies mises en exploitation lors de la construction du canal de la Haute Crau dans les années 1960.

L'irrigation gravitaire de ces prairies ne se fera plus dans la mesure où une tranchée de 3 mètres de large et de plus de 3 mètres de profondeur servira de canal de drainage.

Le fait de créer une tranchée dans un milieu « Crau », il faut plusieurs décennies pour recréer un environnement agricole qui produise normalement.

Les obstacles à franchir :

Canaux d'irrigation aériens, souterrains et posés, de l'ASA de la Haute Crau.

Les ruisseaux d'évacuation des eaux pluviales.

L'aqueduc gallo-romain enterré.

Les prairies et oliveraies.

Les dénivellations importantes.

La profondeur du poudingue variable.

Lignes électriques aériennes et enterrées.

Les impacts du gazoduc ERIDAN sur la nappe phréatique de la Crau et l'irrigation gravitaire des prairies en

zone Natura 2000 :

L'irrigation gravitaire en eau brute des prairies apporte 70% d'eau à la nappe phréatique de la Crau.

Cette même nappe est l'objet de toutes les attentions et même des convoitises tant sur le plan de son alimentation que sur le plan de sa pollution.

La profondeur des forages pour accéder à cette nappe est de plus en plus importante, de quelques dizaines de mètres à plus de cent mètres pour certaines applications.

Le niveau de la nappe varie en fonction des saisons et des arrosages.

En hiver les puits sont à sec, profondeur de sept mètres, alors qu'au mois de juin juillet l'eau se retrouve à un mètre du sol.

La tranchée de trois mètres de large sur une profondeur variant entre 2,6 mètres minimum et 5 mètres voire plus suivant la nature des terrains traversés va détruire le poudingue. Cette nouvelle tranchée va drainer les eaux de pluie et d'irrigation vers des espaces inconnus et non prévisibles.

Il s'avère qu'une cinquantaine d'hectares de prairies vont être impactées. L'irrigation ne s'effectuera plus dans des conditions normales, les terres vont s'assécher donc retour à la case départ c'est-à-dire revoir une Crau sèche.

Point de vue humain :

Les agriculteurs ne pourront plus exploiter les prairies car non irriguées, plus de foin donc plus d'herbages pour faire paître les animaux : brebis, chèvres, chevaux, vaches et taureaux.

D'autre part les différentes espèces d'oiseaux qui viennent se nourrir dans les prairies vont migrer vers d'autres lieux.

Ces espèces protégées sont les cigognes, les aigles, les pies, les corneilles, les étourneaux, les buses, les gabians ou mouettes etc.

Association Verte Crau

L'association LA CRAVENCO DE PONT DE CRAU vous propose :

.... des voyages

Le Mardi 24 mars 2015

Une journée terroir dans le Lubéron à VILLELAURE (vaucluse)

Marché à Cucuron,

Déjeuner **Méchoui** à la « Ferme auberge

La Bastide Neuve »

Du 18 au 22 mai 2015 – 5 jours/4 nuits

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE MILAN

Du 27 juin au 04 juillet 2015 – 8 jours/7 nuits

UN SEJOUR EN CHARENTE MARITIME

Du 27 septembre au 03 octobre 2015 – 7 jours/6 nuits

SEJOUR EN ESPAGNE A PENISCOLA

Du 25 AU 28 OCTOBRE 2015

UN VOYAGE DE 4 JOURS ET 3 NUITS

VENISE ENVOUTANTE

Pour renseignements :

Denise LILLAMAND RICHARD

Villa Aurore 15 chemin des Matines

13200Arles Pont de Crau

Téléphone 0611359930 (Denise)

SERVICE MEDICAL sur RAPHELE - MOULES

A Moulès :Cabinet Médical
Drs **GAUTIER & QUENEE**
13, rue d'Argençon 13280 MOULES
04 90 98 05 85
Infirmières : Mmes Marie-Pierre ADJAMI
Fabienne ROIGNANT
Au Cabinet de Soins Infirmiers, à la même adresse,
tous les jours sur RdV et à domicile sur Moulès,
Raphèle et environs.
Permanences tél : 04 90 98 47 97.

A Raphèle :

| | | |
|--|---|--|
| Dr ANNETIN 06 08 69 80 98 | Dr PICANDET 04 90 98 45 80 | Dr RIVIERE 04 90 98 02 68 |
|--|---|--|

Infirmières : Mmes Bernard-Aillaud Françoise, Cartagéna Audrey,
Tristant Cécile et Billong Élodie.
Le cabinet d'infirmières est ouvert, route de la Crau de 8h00 à 8h30 sur rendez-vous, du Lundi au Samedi. Les infirmières assurent les soins à domicile sur Moulès, Raphèle et environs. Permanence téléphonique tous les jours (W-E et jours fériés) au : 04 90 98 32 57

Les docteurs n'assurent plus de permanences pour le Service de Garde. En cas d'urgence, il convient de joindre le SAMU (le 15 au téléphone) qui répercutera l'appel auprès des services adéquats.

Permanence en Mairie de Raphèle

Mairie de Raphèle :

Téléphone : 04 90 49 47 27

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 16h30.

**Monsieur Patrick CHAUVIN Adjoint
délégué pour Raphèle reçoit
le Mercredi de 15h00 à 19h00**

- **C.C.A.S.** : (Centre Communal d'Actions Sociales)
Sur rendez-vous. Renseignements :
0490184680

- **Assistante Sociale :**

D.D.I.S.S. (Direction des Interventions Sanitaires
et Sociales) : Permanences de M^{me}VATIN,
sur RdV les 1er et 3ème Lundi de 14h à
17h.

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) :

Plus à Raphèle, c'est à Arles Bd Marcelin
Berthelot. Tel. : 04 91 16 71 52.

C.A.S. : (Centre d'Activités Sportives). **C. Jean Vilar**
Pour l'été de 10h à 12h et 14h à 16h.
Vac.Toussaint: 10h à 12h et 14h à 17h.

Allô-Propreté : 04 90 49 39 40

Raphèle online !

C'est sur

www.civraphele.fr



Merci d'avoir pétri ce bon pain aux épis.

Bonne et Joyeuse Retraite à
Jean-Louis et Christiane AVITABILE

Le CIV de RAPHELE se joint à

Jean-Louis et Christiane AVITABILE pour
souhaiter la bienvenue au village à

ROBERTO et MAGALIE

nos nouveaux Boulangers

RAPHELE AVENIR Comité d'Intérêt de Village.
16 Rue Georges BRAQUE 13280 RAPHELE les ARLES
BULLETIN D'ADHESION ou de renouvellement d'adhésion.

NOM : _____ **Prénom :** _____

N° et Rue : _____ **Code postal :** _____ **Localité :** _____

Téléphone : _____ **Email :** _____ **Date et signature**

Cotisation : 7 Euros (minimum) par adhérent pour 2015.

*Favoriser les règlements par
chèque à l'ordre de : C.I.V. Raphèle Avenir.*